



Résiliation bail par le bailleur pour occupation

Par **mathmarsu**, le **03/03/2008** à **22:29**

bonjour, rnrnnous sommes propriétaires d'une maison en bretagne que nous louons à des particuliers. nous habitons en location en région parisienne.rnnous avons trouvé du travail en bretagne et souhaitons réintégrer notre logement.rnle bail cours depuis le 15 décembre 2007.rnpouvons nous réintégrer notre logement avec un préavis de six mois, ou devons nous attendre la fin du bail (2010)? rnrnmeci de vos réponses.

Par **mathmarsu**, le **08/03/2008** à **10:00**

up svp